



ADHESIONS RETRAITÉS

Année 2026

Email : apdm@maine-et-loire.fr

☎ 02 41 81 49 86

Angers, le 01/12/2025

Madame, Monsieur,

Suite à la décision du Conseil d'Administration du 05/11/2024 la cotisation annuelle a été fixée à 20€ et reste inchangée à ce jour.

En adhérant à l'**APDM** vous bénéficierez de tarifs préférentiels tout au long de l'année et vous pourrez :

- Participer à des animations sportives ou culturelles, des sorties en Maine-et-loire et hors département, des voyages, des soirées dansantes, Sorties dans des Grands Parc...
- Souscrire un contrat groupe Harmonie Mutuelle (**adhésion annuelle à l'APDM obligatoire, tant que le contrat reste actif**),
- Bénéficier de tarifs préférentiels : Valdys Thalasso, Pass Terra Botanica, offres privilégiées dans des Zoos et parc d'attraction...),
- Acheter : parfums, vins, chocolats, biscuits, paniers garnis..., offres réservées aux Amicales et CE d'entreprises.

Pour adhérer :

- Retourner votre bulletin d'adhésion dûment renseigné
 - soit par courrier postal,
 - soit en le déposant dans notre boîte aux lettres ou dans nos bureaux, aux heures d'ouverture.

Toute demande incomplète ou non accompagnée du règlement de 20 € par chèque bancaire sera rejetée.

(SVP : ne pas agraffer ou scotcher le chèque, pour faciliter la remise en banque)

1) Adhésion CNAS

**Situation
en 2025**



RETRAITÉ ou **ACTIF** déjà adhérent au CNAS → je souhaite renouveler mon adhésion en 2026

↳ Je joins mon chèque bancaire d'un montant de **146,00 €** à l'ordre de l'APDM

Pour les retraités : en cas de non renouvellement de votre adhésion, 1 seule année après votre mise en retraite, vous serez radiés des bénéficiaires du CNAS.

Vous n'aurez plus la possibilité d'adhérer à nouveau, la radiation sera définitive

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations amicales.

Thierry BURON
Président de l'APDM



ADHESIONS RETRAITÉS 2026

**A RETOURNER AVANT LE 19 JANVIER 2026
(impérativement pour les adhérents au CNAS)**

Cadre réservé à
l'APDM

Logiciel APDM ☐

CNAS ☐

FICHE D'IDENTITÉ (une fiche d'adhésion par adhérent)

Nom de naissance : _____ **Nom marital :** _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____

CP : _____ **Commune :** _____

Adresse mail (EN LETTRE CAPITALE) _____ **@** _____

N° de Téléphone : _____ **N° de Portable (obligatoire) :** _____

INFORMATION STATUTAIRE : Retraité(e) du Conseil Départemental de Maine-et-Loire

Pour les **nouveaux** retraités, date effective (**figurant sur l'arrêté**) de mise à la retraite : ____ / ____ / ____

ADHÉSIONS

APDM ☐ Je souhaite adhérer à l'Amicale du Personnel du Département de Maine-et-Loire
Je transmets un **chèque de cotisation de 20,00 € libellé à l'ordre de l'APDM**



SEULS SONT CONCERNÉS LES RETRAITÉS DÉJÀ ADHÉRENTS, ET LES NOUVEAUX RETRAITÉS DE 2025

CNAS ☐ Je souhaite adhérer au CNAS → Adhésion APDM obligatoire N° Adhérent CNAS : _____
Je joins un chèque à l'ordre de l'APDM de 146,00 €

☐ Je ne souhaite plus bénéficier du CNAS = radiation de la liste des bénéficiaires à compter de
janvier 2026

Cette radiation est définitive, et je ne pourrai plus jamais adhérer au CNAS

Pour des raisons comptables, merci d'établir :

- ✓ 1 chèque de 20,00 € → si adhésion APDM
- ✓ 1 chèque de 146,00 € → si adhésion au CNAS

Date ____ / ____ / ____

Signature

Les informations indiquées ci-dessus sont utilisées pour mettre à jour votre profil d'adhérent à l'amicale, et vous faire bénéficier de ses services et pour le suivi auprès du CNAS pour les agents retraités. La base légale du traitement est l'intérêt légitime (article 6 (1) f RGPD). Les données collectées sont à destination des agents habilités de l'APDM, ainsi que du CNAS. Les données sont conservées dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en matière d'archivage en vigueur. Vous disposez des droits d'accès, d'effacement, de rectification et de limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données pour des raisons tenant à votre situation particulière. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question concernant le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter la déléguée à la protection des données du Département à l'adresse mail suivante : adpm@maine-et-loire.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.